

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à la
volonté de l'échevin des Sports de développer un pôle de sports américains.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Dans la presse du mardi 17 septembre, l'échevin anderlechtois des sports a déclaré « plaider » pour la mise sur pied d'un pôle dédié aux sports issus des États-Unis. Ces sports bénéficiant d'une audience accrue, l'exemple de Mont-Saint-Guibert dans le Brabant Wallon qui a développé un centre sportif d'un nouveau type serait l'exemple à suivre. S'il revient aux avocats de plaider, les responsables politiques, singulièrement ceux qui siègent au niveau de l'exécutif, ont comme devoir de prendre les mesures en vue de mettre en œuvre les politiques jugées utiles pour les citoyens.

Ainsi, je souhaite savoir très concrètement comment l'échevin des sports entend matérialiser son projet.

- A-t-il contacté d'autres niveaux de pouvoir, un certain nombre de fédérations ou des sponsors privés en vue de trouver les financements nécessaires à la mise sur pied d'un pôle de sports américains ?
- Le Collège soutient-il un pareil projet dans notre commune ? Des budgets sont-ils prévus pour faire avancer pareil projet ?
- Un terrain d'implantation a-t-il été identifié en faveur de ce pôle dans notre commune ? En cas contraire, une recherche de terrains adéquats est-il mené par la commune ?
- D'autres mesures concrètes ont-elles été prises en vue de donner une chance à cette volonté exposée médiatiquement ? La commune entend-t-elle mener des actions concrètes en faveur du plaidoyer de l'échevin des sports ?

Monsieur l'Echevin MILQUET donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de schepen MILQUET geeft lezing van het volgende antwoord :

Étant interrogé récemment par un journaliste, je lui ai livré un constat que j'ai pu établir au cours de ma première année en tant qu'échevin des Sports, à savoir le développement croissant des sports américains, comme le football américain, le base-ball ou le Hockey sur glace. Rappelons que l'équipe anderlechtoise des « Brussels Black Angels » est championne de Belgique une fois de plus cette année. Il y a aussi un intérêt croissant pour des sports émergeant en Belgique, tels que le cricket ou les « E-Sports ».

Notre région manque d'infrastructures pour ces types de sports. Ainsi, ceux qui souhaitent faire un match officiel de base-ball ou de cricket doivent actuellement jouer à Hasselt ou Anvers. J'ai en effet plaidé pour que, dans les années qui viennent, la Région puisse répondre à ces nouvelles demandes, en lien avec les communes. Il ne s'agit donc pas de « mon projet » comme vous le dites, mais bien d'une volonté régionale basée sur un retour du terrain. La solution ne peut être qu'anderlechtoise mais se situe bien à niveau régional.

Cependant, notre commune n'entend bien sûr pas rester inactive et compte bien apporter sa pierre à l'édifice. Nous étudions actuellement la possibilité d'implanter à Anderlecht une infrastructure dans les années à venir ; une visite de terrain est d'ailleurs prévue fin du mois d'octobre à Mont-Saint-Guibert. J'ai également établi des contacts politiques au

niveau régional, ainsi qu'avec les fédérations de cricket et de football américain. Contrairement à ce que vous stipulez dans votre question, il ne faut pas nécessairement être avocat pour plaider auprès de la Région, on peut très bien le faire en tant qu'échevin. Je vais donc vous donner deux exemples précis pour étayer mon propos.

- Vous n'êtes pas avocat non plus vous êtes historien comme moi. En avril 2018, dans les colonnes du quotidien « La Dernière Heure », vous plaidiez « *pour que le stade national soit construit non à Neerpede mais sur la zone industrielle* ». Je ne pense pas qu'on attendait de vous que vous régliez tout seul le problème du stade national.

- Pareillement, en février 2018, vous plaidiez pour que la Région mette en place des refuges pour les nouveaux animaux de compagnie. Je ne pense pas que votre collègue d'alors, en charge du « Bien être animal », ait pensé que cette tâche lui incombait à elle seule.

Donc, au final, je compte bien travailler sur ces questions et qu'Anderlecht se positionne de manière active en la matière. J'espère que mon intervention modeste pourra contribuer à faire bouger les lignes en la matière.

G. VAN GOIDSENHOVEN dit que par rapport à Neerpede, au-delà de plaider, le groupe MR a surtout empêché que cette idée d'y implanter un stade à Neerpede ne voit le jour. Il pense que là, au moins, politiquement, le groupe MR a une réponse car la commune était la première concernée. Par contre, le Collège suscite des espoirs, au travers de cet exposé médiatique. Le groupe MR aura à cœur d'examiner aussi ce que, au travers du prochain budget, il sera fait en la matière car, à partir du moment où le Collège suscite de l'intérêt et des espoirs il faut aussi que le Conseil ait sa part de responsabilité. La Région peut être convoquée, sensibilisée, mais si cela consiste à charger celle-ci de réaliser les besoins communaux, la commune va être passive. Il imagine qu'à l'occasion du futur budget, le Collège convaincra le groupe MR que cette déclaration est non seulement intéressante, sur laquelle on puisse partager un certain nombre de constats, mais aussi la possibilité d'amener un certain nombre d'éléments concrets sur notre territoire communal.